



Expulsion d'un bidonville à St-Denis : la France s'assied sur les injonctions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme

Paris, le 7 juillet 2016

Hier, la France est encore une fois passée outre l'autorité de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH). Des dizaines de familles ont été mises à la rue dans le cadre d'une procédure d'expulsion visant les habitants d'un bidonville à Saint-Denis. Expulsion que la CEDH venait pourtant d'ordonner de stopper après avoir été saisie en urgence. Malgré les protestations des militants sur place et de l'avocate des familles, la Préfecture a continué l'expulsion et la destruction de ce lieu de vie, en toute illégalité.

Le bidonville « Coignet », situé derrière la gare de St Denis, existe depuis 2 ans. Il y a encore quelques semaines, c'étaient plus de 50 familles qui vivaient dans ce bidonville. Beaucoup ont fui leur lieu de vie avant l'arrivée de la police. Ce bidonville a fait l'objet d'un suivi tout particulier par la Préfecture : plusieurs opérateurs dont Adoma ont été envoyés afin d'accompagner vers l'emploi les personnes qu'ils considèrent comme « volontaires ». Résultat ? Il ne reste que quatre familles suivies actuellement. Et deux d'entre elles font d'ailleurs partie des 50 personnes ayant reçu une obligation de quitter le territoire français, [dans un climat particulièrement tendu le 21 juin dernier](#). Malgré cet accompagnement, les membres de deux familles ont reçu, comme une quarantaine d'autres personnes, des obligations de quitter le territoire français le 21 juin dernier, dans un climat particulièrement tendu.

Avec plus de 1400 personnes roumaines éloignées en 2015, la France est la championne d'Europe dans l'éloignement des citoyens européens. Une belle conception de la citoyenneté européenne !

L'été arrive, avec son lot d'expulsions d'habitants de bidonvilles. Nous en avons compté plus de 30 sur le seul mois de juillet l'année dernière. Le Ministère de l'Intérieur espère-t-il faire plus cette année ? Une autre expulsion d'un bidonville habité par au moins 300 personnes est prévue pour juillet à St Denis, et d'autres lieux de vie sont menacés partout en France.

Nous demandons une vraie politique de résorption des bidonvilles, réellement respectueuse des droits des habitant-e-s, et un arrêt immédiat des expulsions. Ces exigences ne sont autres que celles portées par de nombreuses instances européennes et internationales qui ne cessent de produire des rapports accablants sur la France. Pour y parvenir, l'action publique doit être déclenchée dès l'installation d'un lieu de vie et un accompagnement de toutes les personnes qui y vivent doit être mis en place, le tout dans des conditions de vie dignes. **Rien ne peut être construit sur l'expulsion, la démolition et le rejet.**

Contact presse :

Manon Fillonneau – 06 68 43 15 15 – manon.fillonneau@romeurope.org

Facebook : www.facebook.com/CNDHRomeurope

Twitter : @CNDH_Romeurope

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

59, rue de l'Ourcq – 75019 PARIS

06 68 43 15 15

www.romeurope.org